



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-019-2018-04**

PUBLIÉ LE 17 AVRIL 2018

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France

IDF-2018-04-17-002 - Décision portant délégation de signature aux présidents des CCID en matière d'exécution du budget (1 page)

Page 3

IDF-2018-04-17-001 - Décision portant délégation de signature aux présidents des CCID pour les conventions d'intérêt local et départemental (1 page)

Page 5

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de
France

IDF-2018-04-17-002

Décision portant délégation de signature aux présidents des
CCID en matière d'exécution du budget

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,

Décide :

De donner délégation de signature aux présidents des chambres de commerce et d'industrie départementales, chacun pour ce qui concerne la chambre qu'il préside, pour les actes d'exécution du budget et d'émission de titres de perception et de mandats :

- sans limitation
 - pour les recettes,
 - pour les charges et dépenses obligatoires mentionnées à l'article A. 712-31 du code de commerce,
- dans la limite de 250.000 € par opération pour les autres charges et dépenses.

nom	CCID	en cas d'absence ou d'empêchement
Dominique RESTINO	Paris	Gérald BARBIER, 1 ^{er} vice-président
Gérard BACHELIER	Yvelines	François BELLINI, 1 ^{er} vice-président
Patrick PONTIER	Hauts-de-Seine	Michel VALACHE, 1 ^{er} vice-président
Danielle DUBRAC	Seine-Saint-Denis	Nicholas MOUFFLET, vice-président
Gérard DELMAS	Val-de-Marne	Jean-Michel TASSE, vice-présidente
Pierre KUCHLY	Val-d'Oise	Philippe ÉCRAN, 1 ^{er} vice-président

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elle annule et remplace celle antérieurement donnée sur le même sujet.

Fait à Paris, le **17 AVR. 2018**



Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de
France

IDF-2018-04-17-001

Décision portant délégation de signature aux présidents des
CCID pour les conventions d'intérêt local et départemental

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

- vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- vu le règlement intérieur,
- vu la délibération de l'assemblée générale du 7 septembre 2017 déléguant sa compétence au président en matière de conventions et de transaction,

Décide :

De donner délégation de signature aux présidents des chambres de commerce et d'industrie départementales, chacun pour ce qui concerne la chambre qu'il préside, à effet de me représenter et signer :

- les conventions, d'intérêt strictement local et départemental, dépourvues d'incidence négative sur la dotation budgétaire de la chambre concernée,
- les actes relatifs à la participation à un organisme extérieur, d'intérêt strictement local et départemental, dès lors que l'assemblée générale ou le bureau m'aura préalablement autorisé à les signer,

à charge pour ces derniers d'en informer l'assemblée générale qu'ils président.

nom	CCID	en cas d'absence ou d'empêchement
Dominique RESTINO	Paris	Gérald BARBIER, 1 ^{er} vice-président
Gérard BACHELIER	Yvelines	François BELLINI, 1 ^{er} vice-président
Patrick PONTHER	Hauts-de-Seine	Michel VALACHE, 1 ^{er} vice-président
Danielle DUBRAC	Seine-Saint-Denis	Philippe FANARTZIS, 1 ^{er} vice-président
Gérard DELMAS	Val-de-Marne	Khadija LAHLOU, 1 ^{ere} vice-présidente
Pierre KUCHLY	Val-d'Oise	Philippe ÉCRAN, 1 ^{er} vice-président

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elle annule et remplace celle antérieurement donnée sur le même sujet.

Fait à Paris, le **17 AVR. 2018**



Didier KLING